



Fermeture d'agence et changement de siege social

Par **elire**, le **22/07/2008** à **20:32**

bonjour,

mon employeur a décidé de fermer l'agence dans laquelle je travail.

Il me propose un nouveau poste situé à 110 kM.

Je pense refuser son offre car il refuse toute compensation.

est ce à lui de me licencier ou doit je démissionner et ai je droit aux indemnités de licenciement ?